

LES RISQUES MAJEURS DU PROGRAMME

D' « EDUCATION A LA SEXUALITE »

Texte introductif

Maurice BERGER

En mars 2017, le gouvernement de l'époque a présenté son programme d'«éducation à la sexualité », déjà appliqué dans certains endroits, et en a annoncé la généralisation en octobre 2017 sous l'égide des ministères de la Santé et de l'Education nationale. Ce programme comprend deux volets, l'un consacré à la prévention, a attiré l'attention des médias qui, du coup, n'ont pas prêté attention au volet « éducation » qui présente des risques importants pour les enfants et adolescents concernés, risques décrits dans les documents qui suivent.

J'ai estimé nécessaire de rédiger un texte introductif à ces documents, car sans cette précaution, il est probable que le lecteur y réagira avec incrédulité, comme je l'ai fait moi-même. Car j'ai longtemps refusé de prendre ces informations au sérieux, il m'était impossible d'y croire. Et puis je suis allé vérifier les références indiquées, et j'ai constaté la validité de l'énorme travail de recherche effectué par mes collègues, groupe de professionnels psychologues et pédopsychiatres vigilants, « lanceurs d'alertes » dont je me fais le porte-parole ici.

Le volet prévention est d'une importance majeure. Il porte sur la prévention des maladies sexuellement transmissibles en particulier lors des premières expériences sexuelles, la contraception afin d'éviter des grossesses précoces, la possibilité de prendre une contraception et d'avoir recours à l'IVG sans accord parental, la possibilité de dire « non » face à des sollicitations sexuelles, l'interdiction d'avoir des relations sexuelles avec un mineur de moins de 15 ans ou entre mineurs s'il existe une grande différence d'âge, l'interdiction de mariage forcé, l'interdit de l'inceste avec des

références à la dimension pénale, les violences sexuelles, l'égalité homme-femme, le fait qu'aucune forme de sexualité (pédophilie exceptée) ne doit faire l'objet de discrimination, etc.

Le volet éducatif soulève, lui, des questions inquiétantes. Pourtant de sages précautions sont préconisées pour aborder cette thématique, telles que le respect de l'intimité des mineurs, la nécessité de ne pas couper l'information du domaine affectif, la mise en place de groupes non mixtes (filles et garçons séparés) pour débattre de sujets délicats, un refus de tout prosélytisme de la part des intervenants qui doivent être en binôme. Mais à de nombreux endroits, il existe un écart énorme entre les intentions officielles et la réalité des pratiques, ce qui est déjà à l'origine de tensions entre les formateurs et les parents, les formateurs et les mineurs, les formateurs entre eux. Les recherches menées par notre groupe de travail montrent que ces dérives ne sont dues à des intervenants « atypiques », mais qu'elles sont liées à l'origine même de la notion d' « éducation à la sexualité ». Sous l'influence de lobbies particuliers, ce terme est inscrit dans le programme de l'OMS, organisme appartenant à l'ONU, dans un programme intitulé « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe ». Nous y reviendrons.

Voici quelques exemples parmi les situations ou actions qui paraissent être à risque.

Le premier risque est que les adultes prennent une place de séducteurs, initiateurs de la sexualité. Sur le site « onsexprime.fr » sous tutelle du ministère de la Santé, destiné aux mineurs à partir de la classe de cinquième, donc âgés de 12 ans, quel est l'intérêt de décrire les six positions de pénétration vaginale, dessins ludiques à l'appui, et comment se pratique la sodomie, et pourquoi les acteurs des films pornographiques éjaculent hors du vagin de leur partenaire ? On peut aussi s'étonner de l'absence d'intervention ou de limite posée par les adultes supposés réguler ce site et qui laissent tels quels certains messages: «Lacochonne : « ma première fois j'ai

baiser pendant 3 heures sans arreter et mon copain a spermer 2 fois je me sentais tellement bien quand il etait en moi et sa fait tellement du bien j'avais de son sperme partout sur moi ». Ou encore : fred64 : « J aime bander J aime jouir J'aime embrasser J'aime concretiser ». Et lorsqu'un adolescent écrit « quel est le meilleur site porno pour nous donner du plaisir ? », la réponse de l'adulte manager est : « Ca dépend des goûts » : éducation, prévention, ou plutôt complicité ? Il est aussi répondu à un mineur : « La loi ne fixe pas d'âge à partir duquel on a le droit d'avoir des relations sexuelles. C'est quand on se sent prêt et qu'on a envie », réponse ambiguë¹. La seule remarque « régulatrice » est effectuée par un adulte sous la forme du commentaire suivant : « Rassurez-moi. Ce site n'est pas payé par nos impôts ? Parce qu'avec 2000 milliards de dette, il y avait peut-être d'autres urgences... ». Ce site est cité en référence dans les manuels Hatier du collège à partir de la 5^{ème}. Et est-il vraiment nécessaire de faire imprimer aux élèves un clitoris en 3D comme c'est décrit sur le site Matilda², considéré comme site partenaire par les ministères concernés ?

Plus encore, sur le site Canopé de la plateforme de l'Education nationale, il est recommandé d'appliquer les Standards européens qui impliquent une éducation à la sexualité débutant de 0 à 4 ans. Dans le programme dédié à cette tranche d'âge, les formateurs doivent expliquer aux enfants ce qu'est « la masturbation infantile précoce ». Et leur proposer de « jouer au docteur ». Et pour les 6-9 ans, leur expliquer ce qu'est l'éjaculation. Et effectivement, dans certaines classes de primaire en France (cf. le document joint « L'histoire d'une dangereuse imposture »), on explique à des élèves ce qu'est la puberté, l'apparition des poils, l'érection, le sperme, l'éjaculation.

On mesure ici **le deuxième risque : faire intrusion de manière traumatique dans le rythme de croissance affective des enfants.** Ceci n'est guère étonnant quand on lit dans les Standards qu'il faut

¹ Copies d'écran effectuées.

² <https://www.sculpteo.com/blog/fr/2017/03/08/impression-3d-et-education-le-clitoris-imprime-en-3d-dodile-fillod/>

[Cours : Bases physiologiques de la sexualité \(7'02\)](#)

donner à l'enfant une explication sur la sexualité avant qu'il soit en âge de poser des questions à ce propos. On peut se demander ce qui pousse des adultes à intervenir ainsi. Tout d'abord, en quoi les idées que les enfants petits peuvent avoir sur la manière dont on fait les bébés (dans l'estomac, par le nombril, etc.) doivent-elles être empêchées ? D'autant qu'on sait que lorsqu'on lui donne une réponse rationnelle quand il pose une question à ce propos-et pas avant, l'enfant continue à garder ses théories qui disparaîtront à leur rythme. Et souvent, la première question que pose un enfant de trois ans est simplement, après avoir croisé une femme enceinte : « maman, est-ce que moi aussi j'étais dans ton ventre ? ». Une réponse positive lui suffit. Pourquoi donc ne pas faire confiance dans les capacités de l'enfant d'évoluer et de modifier progressivement sa manière de penser ?

Surtout, l'ensemble des psychologues cliniciens et pédopsychiatres considèrent que la période qui précède l'adolescence est une période dite « de latence » pendant laquelle, au sortir de sa cinquième ou sixième année, l'enfant a besoin de mettre de côté ses questions concernant ses désirs oedipiens, il éprouve de la pudeur, voire même du dégoût à l'égard de la sexualité, et de tourner sa curiosité vers d'autres champs de connaissance, en particulier la science, la culture. Or c'est exactement l'inverse que proposent les programmes sus-cités.

On ne peut que regretter ici que ces plans aient été manifestement élaborés sans qu'ait été sollicité l'avis de la communauté pédopsychiatrique alors qu'ils se déroulent sous l'égide du ministère de la Santé, ni l'avis de psychologues professeurs de psychopathologie.

Un autre risque est que malgré les intentions affichées, ce programme attaque la limite entre ce qui est intime et public. Un exemple : une intervenante déclare être maladroite pour montrer comment on met un préservatif sur une prothèse et sollicite toute la classe pour le faire à sa place car, dit-elle, les élèves doivent être plus doués qu'elle pour cela. L'élève de 14 ans qui raconte cette scène

explique que tout le monde a eu très peur d'être sollicité et a été très gêné par cette intervention. On est devant une effraction majeure dans la vie psychique des enfants. Nous recueillons actuellement les témoignages de nombreux adolescents qui expriment leur malaise face à certaines modalités de cet « enseignement ».

Ainsi au sortir d'un cours d'éducation à la sexualité, une jeune fille de 15 ans témoigne de son ras le bol concernant l'aspect intrusif de cet enseignement: « On en a tous les ans, ça suffit là ! C'est bon ! La plupart des jeunes ça les gêne, on n'a pas besoin de ça, ça sert à rien, on pourrait avoir des brochures, ça suffirait. Surtout certains font des commentaires déplacés très gênants pour les autres et de revenir sur ce sujet tout le temps comme ça, c'est gavant. C'est intime tout ça ! Et le pire du pire, c'est que c'est obligatoire d'y assister et ça n'est absolument pas normal ! Remarque, si ce n'était pas obligatoire personne n'irait ».

En 4^{ème}, on a vu ça en sciences naturelles, c'était de la biologie donc un cours normal ça allait, car on ne parlait pas de nous.

En 3^{ème}, ça a commencé à être beaucoup plus gênant. Une intervenante extérieure est venue exprès pour ça. Elle avait fait des schémas... elle a expliqué les sentiments, ce qui se passe quand on est amoureux, les papillons dans le ventre, le cœur qui bat. Franchement, ça, on le sait déjà depuis longtemps. Mais parler de tout ça devant tout le monde, c'est intrusif je trouve, c'est intime, les sentiments qu'on ressent aussi, c'était vraiment gênant.

Et en seconde, alors là c'était le pire, en fait c'est de pire en pire. On nous a demandé d'écrire sur un papier anonyme nos rêves et nos peurs autour des relations sexuelles, après on a mélangé et l'intervenante a lu tous les papiers à voix haute. C'était terrible parce qu'elle se permettait d'interpréter ce qu'on avait écrit, et en plus pour mon cas elle n'avait rien compris et était complètement à côté de la plaque. Ensuite il fallait se présenter, dire notre nom, notre caractère et notre humeur du jour, mais c'est intrusif ça aussi ! Devant la moitié de la classe en plus. On nous oblige à en parler et ça, ce n'est pas normal. Ce ne sont pas des sujets dont a envie de

parler avec tout le monde, juste avec des gens qu'on a choisi et en qui on a confiance. Là les redoublants ont même tous demandé une dérogation pour pas y assister à nouveau, c'est dire ! Non mais personne n'a aimé, c'est trop dérangeant, intrusif. Personne n'a jamais envie d'y aller et personne ne trouve ça bien et ne veut y retourner...

Je connais des personnes pour qui c'est de la torture d'aller à ces cours et qui ne sont vraiment pas capables d'assister à ça, je ne comprends pas que ce soit obligatoire. En 6^{ème} et 5^{ème}, j'allais voir l'infirmière si j'avais des questions, on en parlait c'était bien, je choisissais quand, avec qui, et c'était en privé».

Ou encore une enseignante souligne sa gêne devant le fait que des intervenants extérieurs n'aient pas respecté la nécessité absolue de rester dans la sphère publique en évoquant des éléments de leur sexualité personnelle.

Risque aussi que malgré les préconisations, le soi-disant pédagogique sépare la sexualité du reste de la vie psychique et notamment affective de l'enfant, alors qu'il s'agit d'un domaine qui touche fortement les émotions. On peut d'ailleurs se demander en quoi certains sexologues qui se félicitent de ce programme ont-ils des connaissances et des compétences concernant le développement affectif de l'enfant ? Quelle pratique clinique ont-ils avec les enfants ? Pourtant, les adultes considèrent que la sexualité est le domaine de l'intime par excellence. Demande-t-on à ses amis ou aux membres de sa famille comment ils jouissent et quelles sont leurs pratiques sexuelles ? Non. Alors de quel droit vouloir expliquer aux enfants comment jouir avec moult détails ?

Risque important d'introduire du sexuel dans l'espace familial. C'est un des rôles des parents de ne pas laisser se sexualiser les relations intrafamiliales, entre enfants, entre parents et enfants ; et c'est pour cela que devant leurs enfants, les parents évitent d'avoir entre eux des gestes à connotation érotique. L'éducation consiste ici à transformer les pulsions sexuelles de l'enfant en échange tendre. Au

contraire, on imagine aisément que l'enfant aura envie d'importer « l'éducation à la sexualité » dans l'espace familial, de jouer au « jeu du docteur » avec ses frères et sœurs sans comprendre pourquoi il est autorisé à l'école et pas à la maison, de faire des travaux pratiques en comparant de visu les termes anatomiques récemment acquis, etc. Ceci réaliserait une immixtion dans un fonctionnement familial qui cherche à déssexualiser les relations, accompagnée d'un discrédit des interdits parentaux. J'ajoute que je ne suis pas naïf, les enfants se livrent souvent à des jeux de « touche pipi », mais ils le font le plus souvent avec des pairs extérieurs à la famille, et en cachette car l'enfant en perçoit l'aspect transgressif par rapport aux interdits parentaux.

Exemple : un enfant de 9 ans qui vient d'avoir un cours d'« éducation à la sexualité » raconte à sa mère qu'une dame qu'il nomme « une maman » est venue expliquer à la classe qu'il y avait du plaisir dans la sexualité. Il en parle ensuite à trois reprises à sa mère, comme si ce mot « plaisir » l'interrogeait sans qu'il puisse encore en comprendre le sens. Mais dans son esprit, l'image de ses parents ne change-t-elle pas forcément, son père et sa mère n'étant plus seulement un couple parental tendre, mais des personnes qui éprouvent un plaisir sexuel ? Ceci sans qu'on sache s'il était prêt à ce changement de représentation, et alors qu'il vivait tranquillement sans avoir l'esprit envahi par des images pulsionnelles.

Risque encore d'introduire un trouble dans la construction de l'identité sexuelle de l'enfant, sous prétexte de diminuer les inégalités homme-femme. On reconnaît ici le prosélytisme qui règne autour de la « théorie du genre », largement présente dans les programmes ministériels, selon laquelle notre identité sexuelle est une construction sociale. J'ai eu une discussion publique avec Françoise Héritier, la célèbre anthropologue enseignante au Collège de France, qui affirmait que nos modèles de filiation et de construction des rôles homme/femme étaient relatifs. Pour cela, elle prenait l'exemple de l'ethnie Nuer où une femme stérile est

considérée comme un homme et épouse une autre femme qui, après s'être fait féconder par un homme, sorte de donneur de sperme, devient mère de l'enfant dont la femme stérile est le père... Selon elle, ceci démontrait que notre identité n'était qu'une construction sociale, et elle ajoutait qu'accepter d'autres modèles que les nôtres représentait un progrès. Une psychologue présente et moi-même lui avons alors demandé de quelle manière une anthropologue est-elle à même d'évaluer la qualité du développement affectif des enfants élevés avec des modèles d'identification masculine et féminine aussi différents des nôtres, d'affirmer que le bien-être affectif de l'enfant se situe plus dans un modèle que dans un autre? Non, les ethnologues et anthropologues ne disposent pas de savoir particulier en psychologie et en psychopathologie de l'enfant. Ajoutons que cette « théorie du genre » est très loin de faire l'unanimité dans la communauté scientifique internationale, raison pour laquelle on devrait observer un principe de précaution envers l'enfant, ce qui n'est pas le cas dans cette « éducation sexuelle ». Ainsi dans un programme de Grande section, le but est de « permettre l'expression des représentations des rôles sociaux sexués par les enfants » avec comme objectif « d'intégrer la liberté de choix de modèles d'identifications » afin de le libérer des « stéréotypes sexuels », actes ou modèles auquel un individu croit devoir se conformer.

Le risque, exposé dans le document « L'histoire d'une dangereuse imposture », est d'entraver la construction psychique de l'enfant en relativisant, et donc en déconstruisant les identifications à ses figures parentales et son inscription dans une filiation à la période même où il réalise ce mouvement psychique. D'autant plus que la théorie du genre est enseignée dès le primaire.

Revenons sur la question du désir de certains des adultes/lobbies qui ont construit ces programmes. Qu'y avait-il à cacher pour que ces programmes aient souvent fait l'objet d'un double discours ? Ainsi la ministre de l'Éducation nationale déclare le 29-01-2014 sur Europe 1 qu'il n'y aura aucune éducation à la sexualité ni aucune éducation à la théorie du genre en primaire, alors qu'elle ne peut pas

ignorer que les deux sont déjà inscrites pour cette tranche d'âge au Bulletin Officiel du 7 février 2013 ; et que le 02-02-2014, il est programmé dans certaines académies en Grande section de maternelle de « nommer les organes génitaux externes » et en CE1 de « nommer les organes génitaux internes », etc. Quand il y a un mensonge de cette nature, c'est qu'il existe un enjeu idéologique, ici lutter contre toute limite, contre toute différence en particulier enfant/adulte, contre les différences sexuées, et déconstruire la notion d'identité sexuelle.

Mais un autre enjeu est plus sournois dans cet éveil précoce à la sexualité. Dans les textes définissant les droits sexuels et les Standards, qui sont cités sur les sites conseillés par les ministères, il est introduit de manière insidieuse l'idée que la sexualité des enfants peut être volontaire, de leur fait, et qu'il n'y a rien à reprocher à une activité sexuelle impliquant un enfant s'il est « consentant ». Un flou volontaire est entretenu en permanence dans ces textes grâce aux termes : « en tenant compte des capacités évolutives de l'enfant », apparemment issus d'un rapport de l'UNICEF qui n'évoque pourtant le domaine de la sexualité qu'en termes de protection. Ce terme a donc été détourné de son sens originel, et il est probable qu'en toute bonne foi, les ministères concernés n'ont pas prêté attention à ce détournement qui permet de situer comme acceptable un abus sexuel commis par un adulte sans violence, en séduisant un enfant, ce qui dans la réalité, est le cas de la majorité des abus.

Nous devons nous rappeler que cette dimension du fonctionnement pulsionnel transgresseur des adultes à l'égard des enfants est particulièrement puissante. Il suffit de lire les quotidiens pour être face à cette réalité qui peut aussi prendre une forme de réseau organisé comme on l'a constaté dans de nombreux pays. Et de manière plus insidieuse, une exposition de tableaux à Marseille en 2015 a montré des enfants dans des scènes pédophiles et zoophiles, sous prétexte d'art. Je délire ? Je laisse au lecteur la surprise la

découvrir l'origine historique de « l'éducation à la sexualité » dans le document qui suit, ce qui est un véritable choc.

Comment une minorité d'individus a-t-elle réussi à faire admettre de tels programmes ? Comme souvent, des lobbies sont passés en catimini par l'Europe pour imposer des directives aux Etats européens et mettre des citoyens devant le fait accompli.

J'imagine dès maintenant les critiques qui vont suivre :

- Les personnes qui s'opposent aux droits sexuels sont des catholiques et/ou des réactionnaires ou des fascistes d'extrême droite. Désolé, je suis athée, et entre 1971 et 1973 j'ai fait partie des médecins - ils n'étaient pas si nombreux - qui ont pratiqué des avortements bénévolement à « Choisir-Lyon » afin de créer un état de fait avant le débat parlementaire sur la légalisation de l'IVG. Il n'est pas question ici de religion mais de protection du développement affectif de l'enfant.

- Ces personnes s'opposent à un texte qui vise l'égalité homme-femme. Désolé, mais je suis un de ceux qui ont souligné depuis longtemps la nécessité de protéger les femmes des violences conjugales, en particulier parce qu'elles ont un fort impact sur leur enfant et sur leurs capacités maternelles.

- On nous rétorquera : « il vaut mieux que des adultes formateurs parlent de la sexualité au lieu que les enfants en soient informés sans filtre sur internet ». Faux, car lorsque l'enfant voit un film pornographique sur internet, il sait qu'il transgresse un interdit. De plus, c'est lui qui décide de regarder ou pas, et s'il est choqué ou dégoûté, il peut arrêter à tout moment ce visionnage.

- On dira : « Vous êtes homophobe ». Encore raté : j'ai écrit dans plusieurs articles que je ne voyais pas d'objection au mariage homosexuel, tout en précisant mes réticences, en tant que pédopsychiatre, à l'adoption homoparentale dans l'attente de

recherches de meilleure qualité méthodologique que celles existantes à l'époque du débat sur la loi Taubira.

En conclusion, tel qu'il est imposé actuellement, le programme d'éducation à la sexualité ne peut que provoquer un clivage profond dans notre société française qui souffre déjà d'une multiplicité de clivages sources de tension et de violence. Il est inévitable qu'une telle **immixtion dans la vie privée, une telle intrusion dans l'éducation familiale** dont il faut rappeler qu'elle est un des attributs de l'autorité parentale selon la Déclaration des Droits de l'Homme (article 26, alinea 3) et le Code civil français (article 371-1), se termine devant des tribunaux qui devront décider si ces attributs fondamentaux peuvent être remis en question par des « Droits sexuels » ou « Standards pour l'éducation sexuelle ». Les parents auraient en tous cas légitimité à mener de telles actions en justice.

C'est pourquoi notre groupe fait cinq propositions (cf. texte de la pétition « Stop à la dangereuse imposture des « droits sexuels » et de « l'éducation à la sexualité »). Rien ne sera jamais parfait, mais ces cinq garde-fous permettraient des améliorations certaines, éviteraient des traumatismes psychiques, et préviendraient d'éventuelles procédures judiciaires.

On objectera que ceci a un coût. Pas plus, à mon avis, que certaines formations du programme d'éducation à la sexualité dont le budget est probablement conséquent.

Maurice BERGER, pédopsychiatre, ex-professeur associé de psychopathologie de l'enfant à l'Université Lyon 2

Le 21-05-2017
CV sur mauriceberger.net